CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E88691 **VALABLE JUSQU'AU** 20/06/2025

ÉDITÉ LE **16/05/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/08/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 54 680

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES

Siret : **491 463 659 00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 875786 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4858879804 / 2776140104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4858879804 / 2776140104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : **MICHEL BARGET SARL**

73 AVENUE D'OCCITANIE
87620 SEREILHAC

Téléphone : 05 55 39 12 52 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.sarlmichelbarget.com
E-mail : fjp@sarlmichelbarget.com

Responsabilité légale :
BARGET JEAN PHILIPPE CO-GÉRANT / BARGET FABRICE GÉRANT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	En révision
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	En révision
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Plombier)	09/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	28/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	20/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	31/10/2018
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/09/2022
o Isolation des combles perdus	20/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E88691** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2025**

ÉDITÉ LE **16/05/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.